

Zeitschrift: Bulletin de la Société romande d'apiculture
Herausgeber: Société romande d'apiculture
Band: 20 (1923)
Heft: 4

Heft

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 07.06.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

BULLETIN DE LA SOCIÉTÉ ROMANDE D'APICULTURE

Pour tout ce qui concerne le Journal, la Bibliothèque et la Caisse de la Société, s'adresser à M. SCHUMACHER à Daillens (Vaud).

— Compte de chèques et virements II. 1480. —

Secrétariat :
Dr ROTSCHY,
Cartigny (Genève).

Présidence :
A. MAYOR, juge,
Novallès.

Assurances :
L. FORESTIER,
Founex.

Le *Bulletin* est mensuel ; l'abonnement se paie à l'avance et pour une année, par Fr. 6.—, à verser au compte de chèques II. 1480, pour les abonnés domiciliés en Suisse ; par Fr. 7.— pour les *Etrangers* (valeur suisse). Par l'intermédiaire des sections de la Société romande, on reçoit le *Bulletin* à prix réduit, avec, en plus, les avantages gratuits suivants : Assurances, Bibliothèque, Conférences, Renseignements, etc.

Pour la publicité s'adresser exclusivement à :

ANNONCES-SUISSES, S. A.,
Société Générale Suisse de Publicité, J. HORT, Lausanne.

VINGTIÈME ANNÉE

N° 4.

AVRIL 1923

SOMMAIRE. — Nécrologie : le père Treboux (illustr.). — Aux apiculteurs romands, par A. MAYOR. — L'assemblée générale de 1923, par F. J. — Boîtes à miel. — Conseils aux débutants pour avril, par SCHUMACHER. — Envoi d'abeilles par remboursement postal, par C. THIÉBAUD. — L'apiculture pastorale (suite et fin), par Hippolyte GUIGNARD. — Est-ce une nouvelle maladie ? par Louis LAMBELET, inspecteur. — Traitement de l'acariose par le soufre, par P. PRIEUR. — La microchimie au service de l'analyse du miel et de l'apiculture, par E. ELSEY, traducteur Dr E. R. — Contrôle du miel en 1922. — Concours de ruchers en 1922 (sections de Morges, la Côte, Bière et Nyon, du 17 au 24 juillet), par L. FORESTIER, président. — Lettre ouverte à notre secrétaire, par BARBICHON. — Rigolade. — Communiqué. — Nouvelles des sections. — Nouvelles des ruchers. — Question N° 2.

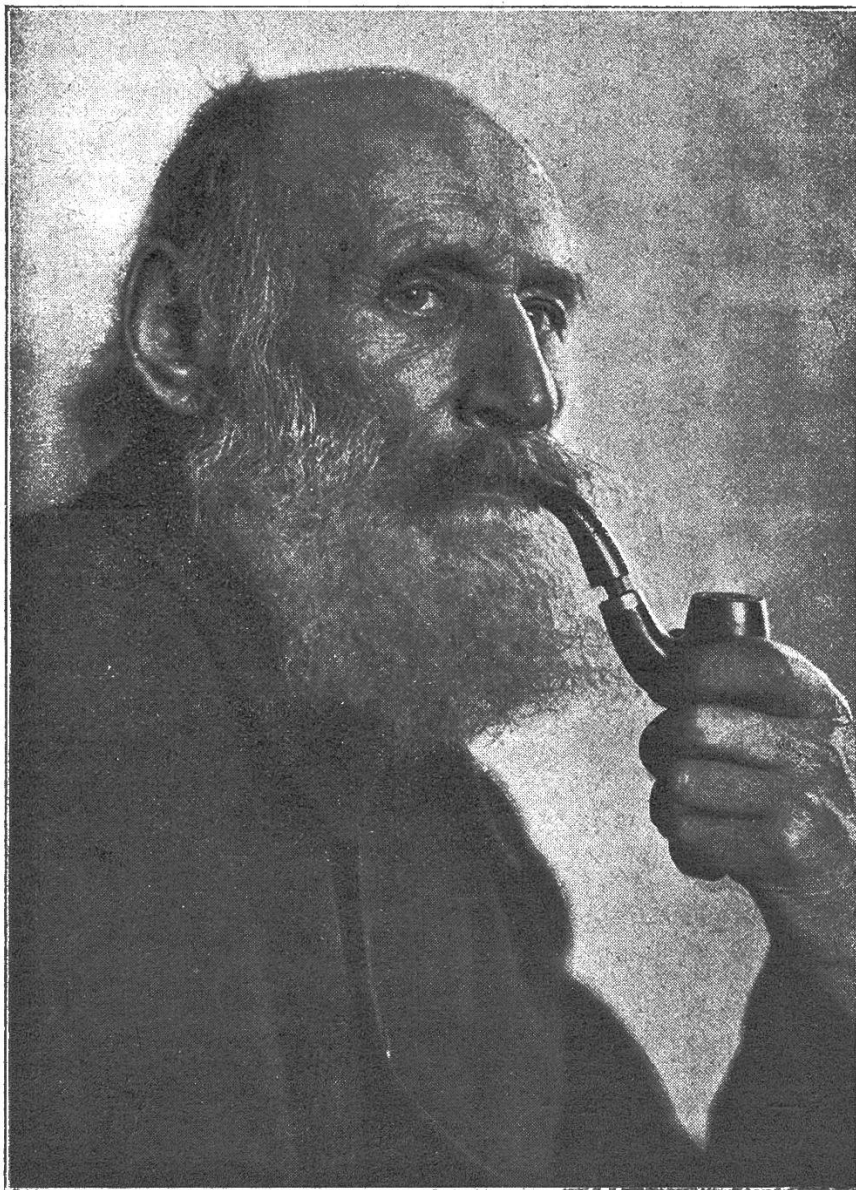
† LE PÈRE TREBOUX

Le samedi 17 février, un nombreux cortège d'amis accompagnait au champ du repos un des plus anciens membres de la Section de Nyon : notre ami et dévoué collègue Marc Treboux, enlevé à l'affection des siens et de ses amis après onze mois de pénibles souffrances.

Né en 1854, le père Treboux, comme nous l'appelions affectueusement, avait débuté en apiculture il y a environ 45 ans lors de l'intro-

duction des ruches à cadres ; il fut donc un des premiers de la région à adopter les méthodes mobilistes.

Ses premières ruches furent des Layens, plus tard il adopta aussi la Dadant. Son rucher d'environ 40 ruches se composait d'un nombre



égal de ces deux systèmes. Cependant il avait conservé un faible pour ses ruches Layens auxquelles il trouvait de grandes qualités, surtout pour les régions montagneuses.

Excellent apiculteur, il aimait ses abeilles. Ce n'est pas lui qui aurait coupé les ailes de ses reines : c'est du brigandage ! disait-il lorsqu'on lui parlait de cette mutilation qu'il avait en horreur. Très intelligent, adroit et ingénieux, le père Treboux fabriquait lui-même ses ruches et tout son outillage ; il a inventé un système d'extracteur

silencieux qu'il serait trop long de décrire ici, mais qui est encore, à notre avis, ce qu'il y a de mieux jusqu'à présent. Trop modeste pour faire breveter son système, il se contenta d'en fabriquer quelques-uns pour ses amis. Pendant l'hiver il faisait aussi des enfumoirs marchant à la perfection, les collègues qui les avaient une fois essayé n'en voulaient plus d'autres.

Brave père Treboux, toujours gai, serviable, plein d'entrain, aimé et respecté de tous, qu'il faisait bon voir dans nos assemblées sa belle tête sympathique ! Combien il nous manquera !

Ceux qui ont eu, comme nous, le bonheur et le privilège d'être de ses amis, conserveront pieusement son souvenir.

A sa veuve, à ses enfants, nous présentons encore ici notre profonde sympathie.

C. Auberson.

AUX APICULTEURS ROMANDS

Le 15 avril vous êtes appelés à vous prononcer sur la demande référendaire de l'initiative douanière socialiste qui a pour but de modifier l'art. 29 de la Constitution fédérale en abrogeant le nouveau tarif d'usage et en créant l'obligation pour le Conseil fédéral de soumettre au referendum et à la votation populaire toutes les mesures d'ordre douanier, y compris les traités de commerce.

Certes, nous respectons toutes les idées politiques ou autres pourvu qu'elles soient saines et sincèrement favorables au bien-être du peuple suisse.

Par contre, nous protestons de toute notre force contre le manifeste en question, dont le but principal est de semer la discorde en ruinant l'agriculture et partant, l'apiculture.

Messieurs les socialistes oublient trop vite l'effort donné par les campagnes pour ravitailler le pays dans la crise que la Suisse a supportée. Si les paysans avaient travaillé 8 h. sur 24, qu'en serait-il aujourd'hui ?

Nous lisons dans l'intéressante brochure de M. le Dr Laur contre l'initiative socialiste, les passages suivants sur l'apiculture :

Dans le chapitre 7 nouveau tarif d'usage et d'agriculture :

« Exprimé en pour cent des prix obtenus dans le pays par l'agriculture, les droits s'élèvent (fin 1922) à : miel, 26,67 %.

» Exprimé en pour cent des prix de détail indigènes (fin 1922), les charges douanières s'élèvent à : miel, 23,00 %, droit par kilo fr. 1.20.

» Ici également sous l'influence de la forte baisse des prix, la protection exprimée en pour cent de la valeur paraît supérieure. Or, simultanément la situation s'est faite plus avantageuse qu'en 1921 pour le consommateur, grâce, précisément, à la baisse des prix. C'est là une preuve particulièrement convaincante du fait qu'exprimé en pour cent de la valeur, le droit ne constitue un terme d'appréciation exact ni des charges douanières réelles, ni de la protection. »

Dans les remarques sur la situation, nous lisons :

« L'Apiculture souffre gravement de la concurrence des miels d'outre-mer. Le miel du Chili est offert au prix de fr. 2.20 par kilo franco frontière suisse, tandis que, d'après les résultats moyens des 639 comptabilités, les frais de production indigène se montaient à fr. 4.18 pour la période de 1912 à 21 et même, pour les exercices 1919 à 21, à fr. 5.93 par kilo.

» Dans de telles conditions, un droit de fr. 1.20 par kilo ne constitue qu'une modique compensation.

» Par suite de l'insuffisance de la protection, l'apiculture indigène a beaucoup diminué. Le nombre des colonies qui s'élevait à 254.000 en 1896 n'était plus que de 206.000 en 1918.

» Or, nous ne pouvons nous passer des abeilles pour la pollinisation des fleurs et un nouveau recul compromettrait notre culture fruitière.

» Sous ce rapport également, l'initiative douanière constitue un véritable danger. »

Allons, apiculteurs romands, tous joyeusement aux urnes le 15 avril, et faites votre devoir. *A. Mayor.*

L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DE 1923

La Section de Nyon s'occupe activement de l'organisation de cette fête intime qui est fixée définitivement aux samedi et dimanche 30 juin et 1^{er} juillet.

Dans cette magnifique région qui s'étend du Léman au Jura, parsemée de petits villages posés comme des nids dans les arbres, les ruchers sont nombreux et bien tenus, et nous pensons que les apiculteurs de toutes les sections viendront nombreux, accompagnés de leurs épouses, car c'est une coutume à Nyon d'intéresser les reines du foyer au travail absorbant de l'apiculture.

Le programme de la fête, dans ses grandes lignes, prévoit pour le samedi 30 juin une visite à la Station de fécondation de « La Chèvre-

rie », 1050 m. alt. Cette course se fera par train spécial sur la ligne Nyon - Saint-Cergue qui ondule sur les pentes du Jura ; puis souper, soirée familière, coucher au Grand Hôtel de l'Observatoire, à Saint-Cergue, dominant le grandiose panorama des Alpes.

Dimanche matin, 1^{er} juillet, descente en train spécial ou à pied avec arrêts pour visiter différents ruchers ; 1 h. banquet officiel à Nyon.

Le travail technique qui sera présenté par la Section de Nyon, soit à la « Station », soit à Saint-Cergue, traitera uniquement et sans prétention la vaste et complexe question : L'élevage des reines et les Stations de fécondation.

F. J.

BOITES A MIEL

Le Comité de la Romande a réussi à acquérir par l'un de ses membres un lot de jolies boîtes à miel, en aluminium de la contenance d'un demi-kilo. Elles sont remises à 14 centimes pièce ; pour les commandes inférieures à 500 pièces, le prix de vente sera légèrement majoré. Pour éviter les frais d'emballage et d'expédition par petites quantités, il faut que les commandes soient groupées par sections ; les acheteurs sont donc invités à remettre leurs commandes à leur président de section. Comme le stock est limité, les premiers inscrits seront les premiers servis ; les négligents risquent fort d'arriver trop tard. En tout cas toutes les commandes doivent arriver *avant le 15 avril*.

Les présidents de sections auront à leur tout à transmettre le bloc de leurs commandes à M. Heyraud, à Saint-Maurice (Valais) *avant le 20 avril*.

Les conditions s'entendent comme suit : emballages et frais de port à la charge des acheteurs, paiement contre remboursement. Bien indiquer l'adresse et la gare destinataire.

Le Comité.

Les apiculteurs qui désirent recevoir un échantillon de ces boîtes peuvent le demander à M. Heyraud, à Saint-Maurice, en envoyant 50 centimes pour frais d'envoi et d'emballage.

Messieurs les présidents sont rendus attentifs au prix de 14 centimes (et non 12, comme il a été écrit par erreur à quelques-uns).

CONSEILS AUX DÉBUTANTS POUR AVRIL

Si le dicton est vrai qui dit que : « Pluie de février, vaut du fumier » nos prairies seront grasses, puisque non seulement février mais mars encore, sont venus arroser plus qu'abondamment nos campagnes. Et voici depuis une semaine c'est alors la bise qui maintient la température très basse ; le ciel est embrumé, quelques pâles rayons de soleil arrivent à percer la couche opaque ; nous voici au 20 mars, et nos ruches semblent encore plongées dans le sommeil hivernal ; la nature ne s'est pas encore réveillée non plus ; seuls les vergers prennent peu à peu cette teinte verte annonciatrice du renouveau ; crocus et primevères ouvrent avec prudence leurs yeux bleus ou jaunes, aussitôt visités par nos abeilles ; les noisetiers ont passé leur floraison sans profit possible pour nos butineuses.

Les nouvelles que nous recevons sont fort diverses ; dans certaines régions, la dysenterie a fait des ravages, c'est la suite ordinaire des années à miellées ; là où il n'y a pas eu cette abondance de récolte, les ruches sont en général très belles, gaillardes, prêtes à prendre un fort et rapide développement, pour peu que la fin de mars et le commencement d'avril le veuillent bien.

Que faire pour favoriser ce développement ?

C'est le moment de reprendre votre « Conduite du rucher » et d'en étudier spécialement les mois de mars et d'avril ; il est bien évident, en effet, que les « Conseils » que nous donnons ici ne peuvent suffire et que la base reste toujours une connaissance exacte et aussi complète que possible des lois qui régissent notre petit monde de l'apier.

Il s'agit de faire en avril la première et grande visite. Avant de commencer, ayez bien tout votre attirail en ordre : un enfumoir qui fonctionne bien, sans bruit, sans grincements, mais non pas sans fumée ; un lève-cadres léger, mais solide qui décolle les cadres sans secousse brusque ; laissez de côté les gants, mais prenez un voile avec assez de trous pour laisser voir et laisser passer l'air, mais non les abeilles ; inutile de faire le fanfaron quand on n'est pas encore un vieux routier et même alors ; prenez aussi un carnet ou un vieux cahier d'école (ceux de punitions doivent encore avoir de la place si vous n'avez pas été un de ces « détertins » qui sont la croix de leurs instituteurs) et les notes que vous aurez prises, vous les relèverez avec soin sur l'*Agenda apicole romand*. Prenez enfin et surtout une bonne dose de patience, de douceur, de bonne humeur, *gardez le sou-*

rire même lorsque vous verrez et sentirez l'aiguillon s'enfoncer aux bons endroits ; « c'est le métier qui entre » et il faut qu'il entre.

Vous notez le nombre de rayons, en observant les défectueux à remplacer ou à déplacer ; les provisions ; le nombre de cadres de couvain et la qualité de celui-ci. — Cela fait quatre points indispensables grâce auxquels vous pourrez qualifier telle ou telle ruche. Si les abeilles de cette colonie n'occupent que quatre ou cinq rayons, enlevez sans hésiter les rayons surnuméraires ; rapprochez les partitions ; ce resserrement, je l'observe depuis bien des années, a un effet excellent ; il est très simple et facile de remettre ensuite des rayons ou des feuilles gaufrées et l'on a ainsi l'occasion de bien nettoyer ou corriger les rayons défectueux ou d'en observer la construction et les particularités.

N'allez pas procéder au « prélèvement sur les fortunes » en enlevant aux colonies fortes des cadres de couvain pour les donner aux plus faibles ; le peuple suisse a repoussé énergiquement cette initiative, elle serait mauvaise aussi pour vos colonies ; les faibles ne pourraient soigner, faute de population, ces nouvelles richesses et les fortes en seraient diminuées sans profit au moment de la récolte.

Ayez soin, et maintenant plus que jamais, de maintenir une bonne chaleur ; recalfeutrez bien par-dessus ; si vous avez encore du miel, vous pourrez stimuler l'activité des ruches en bon état ; quant aux faibles laissez-les prendre un bon élan avant de leur imposer un effort qui les ruinerait.

Si le mois d'avril doit compenser février et mars pour les belles journées, nous pouvons espérer voir un splendide réveil de la nature ; nos cœurs d'apiculteurs s'épanouiront en entendant le vol vibrant de nos avettes ; en contemplant les magnifiques floraisons, en écoutant les oiseaux lancer dans l'azur leurs chansons si pleines de joie, l'espérance, cette force si indispensable à l'homme, à notre époque surtout, reviendra pour chasser les sombres nuées dont nous avons été gratifiés.

Daillens, 21 mars.

Schumacher.

N.-B. — Faisons tous un essai avec le « HUBAM » ; les nouvelles que nous recevons de divers pays nous disent que c'est vraiment un fourrage excellent et la meilleure des plantes mellifères.

ENVOI D'ABEILLES PAR REMBOURSEMENT POSTAL

Le public sait que les envois lettres expédiés par la poste contre remboursement mettent un temps assez long avant d'arriver à destination. L'administration des postes cherche à remédier dans une certaine mesure à cet état de chose en créant, à partir du 1^{er} mars courant, une nouvelle catégorie d'envois désignés sous le nom de « *remboursements urgents* », catégorie dans laquelle nous recommandons d'expédier les reines et abeilles vivantes contre remboursement, auxquelles plusieurs jours de trajet ne peuvent être que funestes. Une taxe de 20 centimes sera perçue en plus de l'affranchissement ordinaire pour les envois expédiés par ce procédé nouveau, et les dits envois seront acheminés sur leurs destinations avec les mêmes courriers que les lettres ordinaires.

Un moyen qui existe déjà, mais qui n'est pas suffisamment connu des apiculteurs qui ont des expéditions d'abeilles à faire, est celui qui consiste à demander, lors de la consignation, *l'expédition par la messagerie*. Ce moyen ne coûte généralement que 10 centimes de plus et permet une expédition beaucoup plus accélérée que celle par remboursement-lettre ordinaire.

Neuchâtel, le 4 mars 1923.

C. Thiébaud.

L'APICULTURE PASTORALE

(SUITE ET FIN)

La ruche transportable idéale est encore à inventer, car nos « *Dadant* » sont bien mal commodes ; en tous cas, on ne peut pas dire que c'est le fond qui manque le moins. Neuf fois sur dix, en effet, c'est par le plateau mobile que s'échappent les prisonnières. On a oublié de le reclouer, ou bien le bois ne retient plus les pointes et déjà en chargeant la manifestation se produit.

Dans la pratique, j'ai supprimé la mobilité du fonds et je m'en trouve bien. Et le nettoyage au printemps ? Il est inutile si la ruche est suffisamment penchée avec un trou de vol sur toute la largeur. J'aime les plateaux bien joints, cloués et imperméables. Ils servent en outre comme nourrisseurs ; il n'y a qu'à pencher la maison en arrière et on peut y verser plusieurs litres de sirop sans noyer les abeilles. C'est simple, commode, toujours prêt et donne d'excellents résultats.

Le chapiteau doit pouvoir contenir une hausse avec 2 ou 3 cm. de place au-dessus. Les avant-toits sont supprimés, sur les côtés du

moins, afin de pouvoir rapprocher les ruches. Les toits sont plats, en bonne tôle galvanisée clouée sur un cadre de bois dur qui enchasse le chapiteau. Celui-ci est suffisamment aéré pour rester sur la ruche pendant le transport.

Il me reste à parler de la loi sur la loque et des ennuis qu'elle peut causer à l'apiculture pastorale.

Il paraît qu'une commune peut être mise à ban quand il y a un rucher contaminé. Ce fait m'a causé, en 1921, une grosse perte et des ennuis sans nombre. Au moment où tout est prêt pour le transport vous apprenez qu'il faut changer tous vos plans et vous manquez la bonne semaine.

Si la mise à ban doit être continuée, qu'on l'applique, non par commune, mais dans un rayon de un ou deux kilomètres du rucher loqueux. Le règlement actuel est absolument absurde : vous pouvez vous installer à vingt mètres d'un apier malade à condition d'être sur le territoire d'une autre commune ; par contre, à neuf ou dix kilomètres de distance de ce même apier on vous interdit de placer vos ruches dans l'endroit mis à ban.

Et maintenant, les jeunes, bonne chance dans l'apiculture pastorale ! c'est une carrière qui est devenue trop pénible pour moi. Je dois hélas ! pour cause de santé, la quitter et vendre mes chères abeilles.

Hippolyte Guignard, Founex.

EST-CE UNE NOUVELLE MALADIE ?

La constatation faite par votre correspondant et qu'il relate dans le *Bulletin* de février, sous le titre sus-indiqué, ne m'est pas inconnue. Depuis quelque douze ans, j'ai vérifié le même phénomène dans mon rucher a réitérées fois, pour deux ou trois ruches et à intervalles réguliers. Il m'est arrivé aussi, dans mes inspections, de constater la chose dans quelques ruches de mon rayon. Je n'ai jamais déclaré, à priori, ces ruches loqueuses, et bien m'en a pris. La marche de la maladie — si on peut appeler cela une maladie, — fut en tous points pareille à celle que décrit M. E. P. Dans ces cas-là, j'ai toujours eu soin de concentrer la colonie en décadrant, si besoin était, et en tenant la colonie bien au chaud. Après deux ou trois semaines, tout était rentré dans l'ordre.

Du fruit de mes observations, je ne crois pas que cela provienne de la reine, mais je pencherais plutôt pour la seconde supposition émise par l'Institut fédéral, soit du couvain abandonné. Et la raison, demanderez-vous ? Elle est bien simple et très plausible : un bon contingent

d'abeilles du même âge « flanchent » au printemps et une partie du couvain reste ainsi en plan !

Jusqu'à preuve du contraire, je ne saurais l'attribuer à une autre cause.

Il y aurait donc lieu d'agir avec circonspection dans les cas douteux et de ne pas condamner des ruches qui passent par une crise passagère guérissable par elles-mêmes.

Louis Lambelet, inspecteur.

TRAITEMENT DE L'ACARIOSE PAR LE SOUFRE

Nos lecteurs savent déjà ce qu'est l'acariose ou acarine, dont nous les avons entretenus à diverses reprises. C'est la maladie des abeilles qui a sévi très violemment en ces dernières années, dans l'Ile de Wight, en Angleterre, maladie du genre de celle que nous appelions jusqu'ici dépopulation du printemps, mal de mai, paralysie, vertige des abeilles et dont un savant écossais, le Dr Rennie a enfin découvert la cause.

L'auteur du mal est un insecte microscopique, de l'ordre des acarins, vivant en parasite non à l'extérieur comme le pou ordinaire ou *Braula caca*, mais à l'intérieur, dans les trachées de l'abeille. Cet acarus, auquel on a donné le nom de *Tarsonemus Woodi*, s'introduit par les stigmates dans les tubes respiratoires des abeilles et s'y multipliant cause finalement l'asphyxie, en obstruant le passage de l'air.

Les signes principaux de l'acariose des abeilles sont, d'après M. le Dr Devauchelle, les suivants :

1° Des butineuses en petit nombre revenant de la plaine tombent sur le sol devant l'entrée de la ruche, les unes au repos, d'autres circulant vivement et essayant de prendre leur vol sans le pouvoir. Ces abeilles prises et réchauffées dans la maison ont des périodes alternatives de repos et d'agitation se terminant parfois par des convulsions finales.

2° Souvent elles se frottent assez longuement les côtés de l'abdomen, du thorax et même de la tête, comme si elles avaient des démangeaisons telles qu'en cause chez nous la gale ou comme si elles voulaient parer à la gêne asphyxiante qui les oppresse.

3° Elles essaient souvent, pendant leur période de repos ou pendant leurs crises d'agitation, des mouvements respiratoires de l'abdomen qui sont fortement diminués d'amplitude. Aussi elles ne peuvent pas remplir d'air leurs sacs trachéens, ce qui rendrait leur vol plus facile.

Que faire ? Quel traitement appliquer contre cet ennemi, cause de tout mal ?

Nous avons toujours recommandé, en pareil cas, l'emploi de la fleur de soufre, suivant les conseils d'un excellent apiculteur américain, M. Poppleton.

Nos correspondants nous ont toujours déclaré avoir obtenu de bons résultats de ce traitement.

A son tour, M. le Dr Devauchelle rapporte, dans l'*Apiculteur* de septembre 1922, comment il a fait lui-même usage du soufre, dans des cas semblables, avec plein succès.

Nous ne pouvons mieux faire que de laisser la parole au Maître dont la compétence est bien connue et qui s'est empressé, dans l'intérêt de ses collègues, de livrer à la publicité ses premières expériences.

« J'ai moi-même employé, dit-il, la fleur de soufre sur toutes mes colonies aussitôt après ma première récolte de miel, vers les premiers jours de juillet en la projetant sur le trou de vol presque dans la ruche, et cela de grand matin afin de n'avoir que peu d'abeilles à l'entrée. J'en ai mis aussi devant les entrées car il est bien à craindre que le sol devant les ruches soit aussi contaminé.

» Voici les constatations faites après l'emploi du soufre.

» Dès le lendemain, il est rare de trouver sur le sol une abeille ne pouvant voler ; si parfois on en ramasse une, elle reprend son vol mais un vol lourd après avoir passé quelques minutes dans la main, ce qui dénote que c'est une malade non complètement guérie. Il en est ainsi pendant trois ou quatre jours, ensuite je revois à nouveau des abeilles qui ne peuvent voler et montrent les signes que j'ai cités plus haut...

» Comme à cette époque de grande activité le soufre a disparu ou presque, dès le jour même, du trou de vol, les abeilles n'ont pas été assez longtemps sous l'influence du remède ; je recommence le traitement de la même manière et en plus j'introduis du soufre sur le plateau par le trou de vol, au moyen d'un soufflet à soufrer la vigne et dont la tête a été enlevée. Je soufre en plus avec ce soufflet, la tête remise, le sol devant les ruches.

» J'ai renouvelé ce traitement une troisième fois huit jours plus tard, et non seulement je ne vois plus d'abeilles malades, mais bien des ruches qui se dépeuplaient reprennent plus de vigueur et d'activité.

» Une de mes ruches, celle devant laquelle j'avais ramassé sur le sol le plus d'abeilles malades, en montrait encore après avoir subi trois applications de fleur de soufre. Pour celle-là j'ai préparé une

ruche vide dans laquelle j'ai brûlé, sur une plaque de zinc, une cuillerée à café de fleur de soufre ; le lendemain j'ai soufré le plateau à la dose de 2 grammes de fleur de soufre par décimètre carré et j'y ai transvasé les deux colonies de la ruche jumelle malade. Il ne faut employer sur le plateau qu'une couche légère de fleur de soufre sous peine de voir les abeilles s'y noyer, comme dans de la farine donnée au printemps si on a oublié de la tasser ou de mettre des brins de paille dessus. Le lendemain de ce transvasement fait le 24 juillet, j'ai trouvé encore une abeille malade ; depuis, plus rien, mes ruches paraissent définitivement guéries. Néanmoins je reste en surveillance et si je voyais à nouveau des malades, je reprendrais le traitement sans hésiter, même d'une manière plus intense en jetant par exemple de la fleur de soufre sur le trou de vol, lieu de passage forcé des abeilles et en en jetant assez souvent pour qu'il y en ait toujours au trou de vol pendant huit ou dix jours. Des cas de maladie peuvent se montrer rebelles au traitement comme dans la gale chez l'homme, lorsque le traitement n'est pas assez rigoureux, ce qui arrive pour les personnes qui ont en horreur l'odeur des préparations sulfureuses.

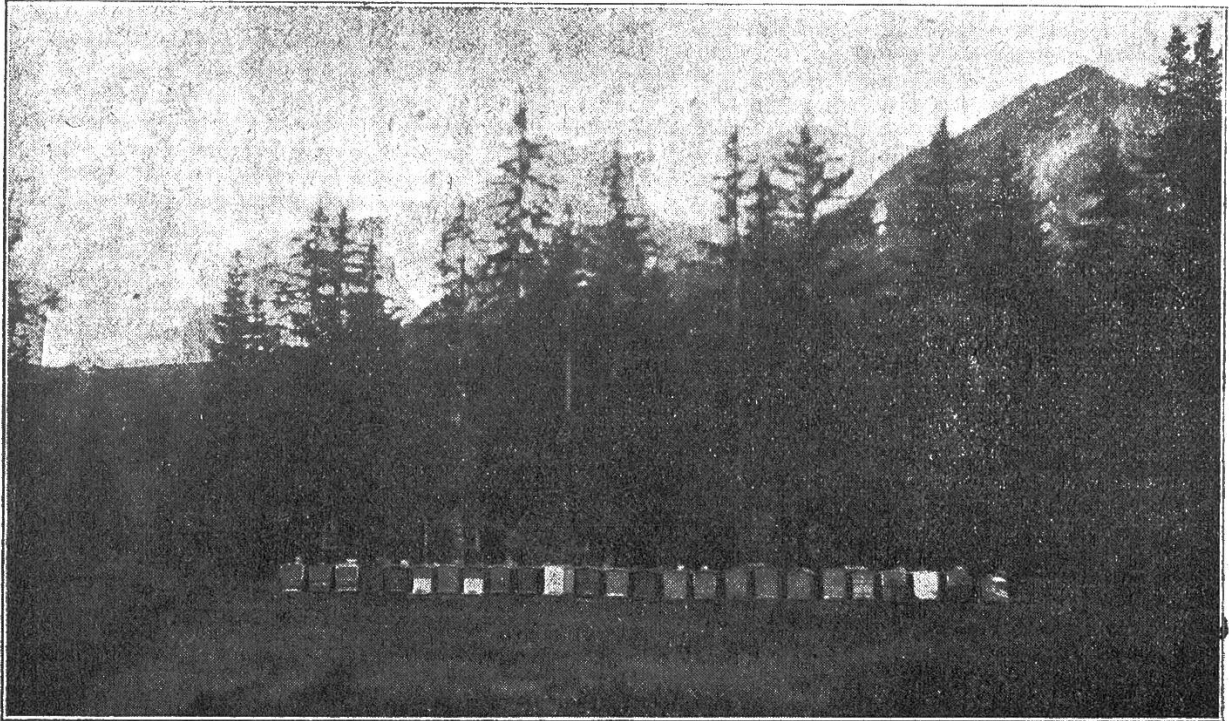
» En résumé, à la moindre constatation de l'acariose, l'apiculteur dont les ruches sont à plateau mobile, enlèvera successivement les ruches de leur plateau, brossera celui-ci et l'enduirra d'une légère couche de fleur de soufre à la dose de 2 grammes par décimètre carré de surface. Il répètera ce traitement trois fois en un mois, s'il trouve encore sur le sol des abeilles malades. En plus il soufrera le sol devant les ruches trois fois aussi en un mois, abondamment comme on soufre la vigne. L'apiculteur dont les plateaux sont cloués aux ruches jettera 10 à 15 grammes de fleur de soufre dans chaque trou de vol ; il pourra même en introduire sur les plateaux par les entrées, avec le soufflet, la tête enlevée. Ce traitement sera renouvelé deux fois par semaine jusqu'à complète guérison.

» N'hésitons pas, comme traitement préventif, à employer de même la fleur de soufre deux ou trois fois l'an sur toutes les colonies ; une fois en février, une fois en avril, et une fois en septembre ou en octobre. »

Des expériences faites récemment par plusieurs apiculteurs anglais et rapportées dans le *British Bee Journal* semblent confirmer celles de M. le Dr Devauchelle.

M. Best raconte qu'un essaim nouvellement mis en ruche ayant donné des signes de maladie, il résolut de le faire périr. Il brûla dans la ruche une forte dose de soufre et la ferma, pensant bien que les abeilles ne tarderaient pas à être asphyxiées. Ses affaires l'ayant empêché de revenir voir à cette ruche, quelle ne fut pas sa surprise,

lorsque cinq jours après, il vit sortir de la ruche des abeilles qui avaient réussi à se frayer un passage à côté des chiffons obstruant l'entrée. Il dégagea alors le trou de vol, puis retira quelques centaines d'abeilles mortes et les survivantes commencèrent à leur tour à sortir



Rucher de MM. Roussy et Reift dans les Alpes vaudoises, au Col des Mosses (1448 m. d'alt.).

des cadavres. Cette ruche reprit vie et ne montra plus aucun symptôme de maladie, mais fut au contraire très active à la miellée.

Cette constatation faite incidemment par M. Best donna l'idée à M. G. Pritchard de faire connaître ses propres expériences, relativement au traitement de l'acarine.

Deux de ses colonies, une métisse carniolienne et une italienne, étaient fortement atteintes. M. Pritchard mit dans une boîte à cigare, dont il perça le couvercle de petits trous, un tampon de ouate imbibé de sulfure d'ammoniaque, auquel il ajouta un autre petit bouchon de ouate humecté d'alcool camphré, puis il plaça cette boîte, couvercle en bas, sous la toile recouvrant les cadres, et il en renouvela le contenu tous les deux jours jusqu'à ce qu'il n'aperçut plus d'abeilles malades. Ces colonies furent guéries de cette façon et cette année elles donnèrent une très belle récolte.

Dans les cas moins graves, M. Pritchard, conseille, comme traitement préventif ou curatif, d'employer un mélange de 125 gr. de fleur de soufre et d'une cuillère à café de camphre en poudre, puis à l'aide

d'un soufflet, de projeter environ une cuillère à café de cette poudre, en répétant de loin en loin l'opération.

Le parasite ne peut supporter le soufre allié au camphre.

Naturellement, pour que les colonies se refassent, il faut qu'elles possèdent une bonne reine, sinon il y aurait lieu de renouveler la mère sans tarder.

La même Revue rapporte que M. Moir s'inspirant de cette idée que le soufre est très employé en médecine contre les acariens essaya avec succès contre l'acariose diverses préparations à base de soufre.

Il semble donc que l'emploi de la fleur de soufre est d'une réelle efficacité contre le tarsonemus. Peut-être trouvera-t-on un remède plus efficace encore, en alliant au soufre quelque autre produit comme le camphre, ainsi que l'ont essayé les apiculteurs anglais que nous venons de citer.

N'est-ce pas déjà un grand point d'avoir trouvé un moyen de réagir contre le fléau qui dépeuple les ruches ? Que les apiculteurs ne manquent pas, à la première constatation du mal, de faire l'expérience des remèdes que nous venons d'indiquer, et qu'ils veuillent bien nous faire part des résultats obtenus. Ce sera rendre un véritable service à l'apiculture.

P. Prieur.

(Tiré de la *Revue française d'apiculture*.)

LA MICROCHIMIE AU SERVICE DE L'ANALYSE DU MIEL ET DE L'APICULTURE

par E. ELSER

Institut suisse du Liebefeld pour l'industrie laitière et la bactériologie
près Berne.

Directeur : Professeur Dr R. BURRI.

M. R.-A. Frauenfelder, d'Amden, a démontré de manière précise et convaincante combien le miel est important dans la physiologie de la nutrition et cela dans une conférence sur « De nouveaux et importants succès dus à la cure de miel ».

(*Schweizer. Bienenzeitung*, 1921.) Il attribue ses succès principalement aux enzymes et au fer. Comme le rapporteur l'a fait remarquer, la question de la nature des enzymes demande encore à être éclaircie, bien que nous possédions déjà à ce sujet toute une série d'observations scientifiques. Nous rencontrons les enzymes dans tous

les processus vitaux et ils peuvent provenir dans le miel soit du nectar des fleurs, soit de l'abeille, car ils sont aussi répandus dans le règne végétal que dans le règne animal. Les effets des enzymes peuvent être perçus directement ou prouvés par certaines réactions. La nature des enzymes supposés, et en partie prouvés, dans le miel, est des plus importantes à élucider en vue de reconnaître la valeur du miel pour notre organisme. Ceci ne peut se faire par la pratique seule et on doit avoir recours aux méthodes scientifiques les plus délicates.

Souvent les méthodes modernes usuelles nous laissent en plan et cela justement lorsqu'il y a fort peu de matière à examiner ; cela se comprend si on pense à la faible quantité de salive, de venin, de sang ou de miel qu'une abeille isolée peut nous fournir. Nous parviendrons d'autant plus au but recherché, que nous réussirons davantage à fixer tous les symptômes avec de petites quantités. C'est alors que doivent être employées les méthodes microchimiques qui, à ce qu'il paraît, ont encore peu été utilisées dans notre domaine, lequel offre pourtant l'objet le plus favorable pour l'analyse. Comme nous l'avons dit, les méthodes microchimiques servent à expérimenter avec de faibles quantités de matière, quantités notoirement plus petites que dans les procédés ordinaires de la macrochimie. Il n'existe évidemment pas une limite exacte entre les deux méthodes ; dans l'analyse qualitative ordinaire on travaille avec quelques centimètres cubes de liquide, alors que dans la microchimie on se sert d'une gouttelette, soit en général de quantités allant de 1 à 50 millimètres cubes. Il est fort compréhensible, que, pour de si petites quantités, il soit nécessaire d'utiliser des récipients, des balances et des mesures *ad hoc*. En analyse quantitative on range parmi les microanalyses toutes les déterminations possibles avec quelques milligrammes au moins. Nous ne pouvons, à ce sujet, nous perdre dans les détails des différentes méthodes ; nous faisons remarquer cependant combien, par exemple, est difficile l'analyse des cendres résiduelles du miel aujourd'hui encore avec les méthodes courantes. Le Dr C. Fehlmann, qui travaillait dans le laboratoire du Prof. Treadwell au Polytechnicum de Zurich, dit qu'il dut souvent procéder à 5 incinérations du même miel, qui durait chacune de 6 à 8 heures, pour arriver à une analyse complète. Les difficultés proviennent de la minime quantité de cendres que laisse le miel. Les « microméthodes » nous donneront certainement aussi des moyens plus simplifiés pour arriver au même but.

Les recherches sur de petites quantités de matière se sont très développées ces derniers temps, ce qui se comprend fort bien grâce

à la quantité limitée du matériel dans les travaux biologiques et chimiques, telle que l'abeille peut nous la fournir. De nombreux problèmes ne seront résolus, que du jour où l'on pourra fixer à des traces de substance quels sont les changements qui s'opèrent, sous certaines conditions déterminées, dans l'organisme sain ou malade.

Nous basant sur les considérations ci-dessus nous nous sommes familiarisé avec l'idée d'employer les méthodes microchimiques pour les analyses de miel. Pour cela il sera fort utile de tenir compte non seulement du miel complètement élaboré, mais aussi du nectar, du miellat et de leurs transformations dans le corps de l'abeille et dans les rayons, autrement dit de joindre à la chimie la « biologie » du miel. La réunion de ces deux domaines nous assurera une recherche bien plus approfondie de la matière que si chaque méthode était employée isolément. L'état actuel de l'apiculture nous fait un devoir de progresser davantage dans la connaissance des qualités du miel. La grande valeur du miel pour la santé populaire, telle que nous la présente M. Frauenfelder, ne fait l'ombre d'aucun doute, mais nous devons en apporter la preuve aux médecins et à la population en général.

D'autres raisons importantes parlent en faveur de la microanalyse. C'est ainsi que la cristallisation prématurée du miel dans les rayons est encore à expliquer, et les méthodes plus fines permettront sûrement de donner des explications plus complètes de ce phénomène que ce ne fut le cas jusqu'à présent. La maturation du miel également sera un sujet à étudier plus à fond au moyen de la microchimie. Une autre question intéressante c'est le processus de la transformation du nectar en miel, et à ce sujet il apparaît tout spécialement combien il est avantageux de pouvoir faire des analyses avec de petites quantités de matière. Il nous sera probablement permis de pénétrer assez dans la nature du miel pour pouvoir résoudre scientifiquement la question capitale de la convenance du miel pour notre organisme. La chimie aussi bien que la biologie laissent encore ouvertes bien des questions sur les rapports avec différentes maladies, par exemple la dysenterie et la maladie des forêts. Tout cela résume des recherches qui, apparemment, ne sont possibles qu'avec les méthodes délicates et les plus fines. Un intérêt capital réside aussi dans la différenciation entre le miel du pays et les miels étrangers afin d'apporter de meilleures preuves, que ce ne fut le cas jusqu'alors, des qualités spéciales du miel suisse par rapport au miel étranger. Mais là l'analyse ordinaire ne saurait plus nous contenter ; tous les moyens, même les plus délicats, doivent nous servir et être à notre disposition pour

atteindre notre but. Alors seulement, et seulement alors, nous serons en état de pouvoir nous rapprocher pas à pas de notre but lointain. La science a déjà contribué pour une grande part à rapprocher la solution de ces problèmes, mais de longtemps encore le point final n'est pas posé.

Nous ferons encore remarquer que ces questions ne sont traitées par nous qu'au point de vue scientifique et que les échantillons de miel qui doivent être examinés quant à leur pureté ou à leur origine, sont à envoyer aux chimistes cantonaux, à qui appartiennent seuls ces analyses.

Le traducteur : Dr E. R.

Contrôle du miel en 1922

	SECTIONS	Nombre de contrôles	Kg.	Contrôles admis	Contrôles refusés	Nombre de ruches	Moyenne par ruche
1	Nyon	48	19980	48	—	815	25
2	Jura Nord	24	7437	24	—	559	13.3
3	Orbe	23	6592	23	—	336	20
4	Grandson, Pied du Jura	20	4696	19	1	333	14.1
5	Lausanne	20	5380	20	—	371	15
6	La Côte neuchâteloise	19	7125	19	—	485	14.7
7	Morges	16	2612	15	1	159	17
8	Cossonay	14	5130	14	—	415	12.3
9	Avenches	13	2500	13	—	211	11.8
10	Jorat	11	1087	11	—	69	11.5
11	Fribourgeoise	11	1705	11	—	227	7.5
12	Basse Broye	10	1890	10	—	131	14.5
13	Genevoise	8	3050	8	—	247	12.3
14	Lucens	7	740	7	—	56	13.2
15	Valaisanne	7	1850	7	—	100	18.5
16	Menthue	5	590	5	—	83	7
17	Haute Broye	5	497	5	—	42	11.6
18	Les Alpes	4	2500	4	—	—	—
19	Gros de Vaud	4	820	4	—	95	8.5
20	Moudon	4	460	4	—	57	8
21	Val de Ruz	3	1130	3	—	69	17
22	Pied du Chasseral	3	460	3	—	47	10
23	Payerne	2	210	2	—	35	8
24	Val de Travers	3	900	3	—	36	25
	Contrôles individuels	5	840	5	—	56	15
	TOTAUX	289	79981	287	2	4924	13.8

7 sections n'ont pas organisé le contrôle.

CONCOURS DE RUCHERS 1922

Sections de Morges, la Côte, Bière et Nyon, du 17 au 24 juillet.

Le sort avait désigné la partie occidentale du canton de Vaud, soit les sections de Morges, la Côte, Bière et Nyon, pour être visitées. C'est la première fois, depuis 1911, que ces visites ont été instituées, qu'il y eut une telle affluence d'inscriptions.

Quarante et un apiculteurs (13 de la section de Morges, 7 de celle de la Côte, 17 de celle de Nyon et 3 de celle de Bière) se sont fait inscrire. Au dernier moment 5 se sont retirés et un autre, appelé à fonctionner comme juré, n'a pu concourir. Il restait donc 33 apiculteurs à visiter, possédant 1.087 ruches réparties dans 41 ruchers, assez distants les uns des autres.

Le jury reste composé de 3 membres, dont 2 nommés par le Comité central doivent, autant que possible, fonctionner pendant toute la durée des visites aux diverses sections. Le troisième juré est présenté par les apiculteurs de la région qui est sortie au sort. Il change donc chaque année. M. A. Valet, président de la section de Morges et de la Fédération vaudoise a été appelé par le président du jury, à remplir ces fonctions. Sa nomination n'a pas eu l'heur de plaire à quelques-uns des apiculteurs inscrits, puisqu'ils se sont retirés avant le concours. Nous le regrettons vivement, car c'étaient des apiculteurs sérieux et capables, dont la présence aurait grandement relevé les résultats obtenus par leur section. Mais, de deux maux, il fallait choisir le moindre, car une autre nomination aurait entraîné le retrait de toute la section de Nyon.

Le jury tient encore à déclarer que sa charge n'est pas présisément une sinécure et que les jours employés aux visites sont des journées fatigantes et bien occupées. Il sait aussi que malgré toute l'impartialité et toute la bienveillance qu'il apporte à l'accomplissement de sa tâche, il n'arrivera jamais à satisfaire tout le monde, qu'il y aura toujours des mécontents et des déceptions. Certains apiculteurs, et ce ne sont ordinairement pas les meilleurs, s'inscrivent pour le concours avec l'intime conviction que leur installation, leur manière de travailler, leurs connaissances, sont parfaites. Ils pensent donc que le jury, lors de son passage, n'aura qu'à ratifier cette manière de voir et leur accorder la récompense à laquelle ils estiment avoir droit. Il y a dans ce fait une dose de naïveté qu'il n'est pas possible

de faire disparaître en une seule visite. Lorsque ces apiculteurs ont connaissance des résultats, ils poussent les hauts cris, se déclarent lésés et témoignent parfois de leur mécontentement en termes peu courtois, refusant de se soumettre au verdict des juges, demandant à



Rucher de M. Roussy.
Tout sous les fleurs et parmi les fleurs.

être rayés de la liste des concourants, rejetant la récompense qui leur a été attribuée.

Mais les apiculteurs non satisfaits ont un moyen bien simple et à leur portée de se rendre compte de la justesse des points donnés. Ils n'ont qu'à se rendre auprès de leurs collègues mieux notés, à examiner soigneusement leurs installations, à comparer sans parti pris et, nous n'en doutons pas, le résultat sera de les convaincre que les chiffres accordés aux uns et aux autres correspondent exactement aux mérites des apiculteurs et de leurs entreprises.

Les ruchers varient à l'infini comme importance, aspect, situation, aménagement, soins ; ils présentent aussi de grandes différences selon la région où ils sont placés, selon que l'année est plus ou moins mellifère et selon aussi la fantaisie de l'apiculteur. Ils sont en général bien situés et assez bien conduits.

La ruche isolée et la ruche Dadant en particulier, est partout en honneur. Les ruchers-pavillons se font de plus en plus rares, malgré les luxueuses installations que certains apiculteurs ont fait élever.

Quant aux apiculteurs eux-mêmes, nous constatons partout beaucoup de bonne volonté, mais aussi un manque de connaissances très fréquent, regrettable et incompréhensible, étant donnés les moyens théoriques et pratiques de s'instruire, qui sont à la portée de tous. On ne lit pas assez, ou si on lit, on ne met pas en pratique ce qu'on apprend. On ne connaît ni les mœurs, ni les besoins des abeilles ; on ignore même souvent comment il faut conduire les ruches, ce qui ne contribue certes pas à la bonne marche du rucher, ni à obtenir des abeilles tout ce qu'elles peuvent donner.

Nous croyons que ce sont là des points sur lesquels il est nécessaire d'insister, et nous pensons qu'il est du devoir de la Société romande, comme aussi de celui des Sections, d'y remédier. Comment ? La chose n'a pas à être examinée ici, mais elle mérite cependant de l'être sans retard, car elle est de toute importance pour l'avenir de l'apiculture et pour le maintien de notre bon renom.

Par suite de la quantité des ruchers examinés cette année et de l'étendue des remarques qui accompagnent la visite de chaque installation, ces notes ne paraîtront pas dans le *Bulletin*, cela par raisons économiques. Elles sont cependant à la disposition des intéressés, et elles seront adressées à tous ceux qui ayant participé au concours, en feront la demande au soussigné.

* * *

Il a été décerné 32 diplômes, (19 en première catégorie, 7 en deuxième, et 6 en troisième). Ces diplômes accompagnent 31 médailles, soit 1 médaille d'honneur, 9 d'or, 14 d'argent et 6 de bronze.

Il a en outre été remis à M. Valet, membre du jury, qui, par ce fait n'a pu participer au concours, un diplôme hors concours (membre du jury).

Les ruches visitées se répartissent en 675 Dadant modifiées (D.M.), 393 Dadant types (D. T.) et 19 d'autres systèmes.

Ci-dessous, les inscriptions, les ruchers visités et les récompenses :

	Ruches	points	
MM. A. Courvoisier, à Trélex,	46	119	Médaille d'honneur.
E. Duboux, à Grens	43	118	Médaille d'or.
Mlle A. Piédallu, à Coppet,	23	117	Médaille d'or.
MM. J. Péréard, à la Rippe,	62	117	Médaille d'or.
F. Jaques, à Nyon,	67	115	Médaille d'or.
G. Staudenmann, à Gimel,	21	113	Médaille d'or.
Staudenmann et Chapuis, à Gimel,	20	112	Médaille d'or.
J. Bassin, à Marchissy,	107	111	Médaille d'or.
A. de Buren, à Denens,	19	110	Médaille d'or.
A. Gonseth, à Divonne	74	110	Médaille d'or.
D. Charlet, à Begnins	110	109	Médaille d'argent.
A. Baumgartner, à Gimel,	19	109	Médaille d'argent.
O. Lenz, à Tranchepied	23	108	Médaille d'argent.
A. Varnéry, à Morges,	15	106	Médaille d'argent.
N. Gay, à Gingins,	24	105	Médaille d'argent.
E. Bassins, à Marchissy,	50	104	Médaille d'argent.
E. Morel, à Tolochenaz,	31	104	Médaille d'argent.
E. Duflon, à Crassier,	24	103	Médaille d'argent.
L. Rochat, à Rolle,	22	103	Médaille d'argent.
F. Baumgartner, à Longirod,	40	102	Médaille d'argent.
F. de la Harpe, à Yens,	14	101	Médaille d'argent.
E. Gianina, à Gingins	7	101	Médaille d'argent.
G. Buclin, à Etoy,	10	100	Médaille d'argent.
Mlles Demont et Richter, à Etoy,	7	100	Médaille d'argent.
MM. M. Seavy, à Gingins,	7	100	Médaille d'argent.
G. Cortay, à Etoy,	10	99	Médaille de bronze.
M. Fleury, à Berolle,	30	95	Médaille de bronze.
R. Monthoux, à Bière,	7	81	Médaille de bronze.
E. Chevalley, à Essertines	25	80	Médaille de bronze.
A. A. Reymond, à Yens,	24	80	Médaille de bronze.
U. Genier, à Nyon,	6	76	Diplôme.
A. Michaud, à Eysin,	5	73	Diplôme.
Jaquier, à Bussigny,			se retire avant le concours.
Schmidt, à Vaux,			se retire avant le concours.
Brand, à Yens,			se retire avant le concours.
Jotterand, à St-Livres	25		se retire avant le concours.
Giddey, à Montherod,	20		se retire avant le concours.
Zwahlen, à Apples,	16		se retire après le concours.
Ethenoz, à Bière,	5		rayé du concours.
Waeffler von Kaenel, à Bière,	5		rayé du concours.
Valet, à Morges,			Hors concours, membre du jury.

Le président : *L. Forestier.*

LETTRE OUVERTE A NOTRE SECRÉTAIRE

Mon cher ami,

Tu commences à noircir sur le dos, tes poils tombent, tu ponds de travers, tu deviens bourdonneux et tu appartiens déjà à la vieille génération qui vivait à la bonne franquette, sans s'inquiéter beaucoup du protocole et de tout ce fatras de la diplomatie moderne qui complique la vie avec ses dessous machiavéliques. Tu te figures qu'il suffit au jour d'aujourd'hui d'être tout simplement honnête, d'agir avec bonne volonté et que le dévouement est marchandise prisée ; pauvre ami, quelle est ton erreur ! Mais tu as donc fermé les yeux depuis 1914 ! Ne vois-tu pas qu'actuellement il faut des chiffres, de la froide mathématique, qu'il faut jongler avec les milliards et tâcher d'en faire disparaître plus ou moins proprement, mais surtout avec dextérité, une partie dans ses poches, qu'il faut cogner de droite et de gauche, jouer des coudes, du cornet à « piston », se moquer des principes, étouffer sa conscience, cultiver l'arrivisme, consulter la direction du vent pour arriver aussi vite que possible au faite, alors que les pieds traînent encore dans la fange ?

Voilà le monde moderne dans tous les domaines ; c'est à désespérer, vois-tu et pourtant il y a encore du bon, il y a encore du levain qui fera lever la bonne pâte et tu n'as nullement le droit de tourner au pessimisme ; pas plus tard que le 17 février j'ai eu le plaisir de me retremper dans un milieu qui t'intéresse puisqu'on dit que tu cultives l'abeille et pour son miel et pour son venin. C'était dans la grande salle du Buffet de la Gare de Lausanne ; il paraît que chaque année le même essaim s'y réunit, si bien que chaque abeille connaît sa voisine quoique provenant de ruches différentes et que chacune apporte également à cette réunion sa quote-part de miel et de venin.

Je ne te cite pas de chiffres, tu en as horreur, qu'il me suffise de te dire qu'ils étaient nombreux les délégués et qu'ils ont fait du bon ouvrage, ce dont tu pourras juger, si le secrétaire a su bien prendre ses notes et si le *Bulletin* veut bien les publier. Comme chacun émet son avis et que chacun pense améliorer l'édifice de la Romande avec une nouvelle idée, ce serait un joli brouhaba si au bout de la table ne présidait pas la Reine à poigne, distribuant à tour de rôle et les questions et les réponses, manœuvrant habilement ses facettes qui lui permettent de voir plus loin que le bout de son nez. Bien sûr que ce serait plus simple si on pouvait réunir tous les pouvoirs sur une seule tête, ce serait la paix perpétuelle ; le président

approuvant le secrétaire qui ne jurerait que par le caissier, ce tout formant une trinité unipersonnelle et un seul et unique berger dirigeant le troupeau, mais ce serait bien fade et sans saveur.

Allons, mon vieil ami, ne crois-tu pas que par-ci par-là un éclat est désirable ; il faut de la variété en toute chose et tu te serais singulièrement gaudi à entendre les réparties de tête à tête ; et tu aurais dû avouer que ces apiculteurs sont certainement de braves types pour pouvoir lancer de pareils éclats de rire lorsque la mine destinée à faire sauter l'office, pas celui du Buffet, l'autre, fit long feu sans pétard ni grand son.

Si j'ai un conseil à te donner, c'est de ne rater aucune de ces assemblées ; tu y trouves des hommes extraordinaires ; je te citerai un cordonnier, il s'intitule ainsi, quoique de source très sûre, j'ai appris qu'il tanait dans ses prêches plutôt le cuir de son prochain qui a la peau si dure qu'aucun aiguillon ne peut l'entamer. La piqure ne le gonfle ni de colère ni ne le dégonfle d'un orgueil qui lui est inconnu ; un délégué l'attrappe, le voilà qu'il tourne le revers de sa redingote, en sort un papier et colle un touché en dehors de la cible ; fais comme lui, ne pique pas la mouche. Après quoi il se passe la main dans les cheveux pour voir s'il en reste encore ; comme je te connais tu arracherais ta crinière, il est donc plus sage que toi. Ne va pas croire que ces exercices d'assouplissement du caractère sont exceptionnels dans la gent apicultrice ; loin de là ! c'est même un exercice imposé par les statuts qui exigent que chaque année deux abeilles soient élues avec la tâche de tout fouiller, tout fouiner, de mettre le nez partout et elles s'acquittent si bien de leur devoir, que lorsque le moment vient de voir si il y a encore quelque chose au fond de la caisse, cela me rappelle un duel à l'épée, un vrai duel à la française avec réconciliation générale à la fin.

Viens l'année prochaine, et tu verras fonctionner les deux abeilles de Lausanne, ce sera un régal et te fera oublier tous tes tracas ; s'il n'est pas donné à tout le monde d'être un « héros » en apiculture, au moins peut-on être « gai » sans être fan« farron », comme disait certain « forestier » en traversant la forêt de Bondy dans laquelle il y a un détrousseur d'assurances à chaque carrefour. Tu sais qu'il est usuel chez nous d'avoir toujours deux habits à disposition, un pour le dimanche, les noces, baptêmes ou enterrements, l'autre pour la semaine et ses diverses activités ; et chaque sorte d'habit comporte une mine spéciale. Tu vas à noce ! Bien ! tu as le même habit que pour un enterrement, n'est-ce pas ? Mais fais-tu la même mine ? Eh bien, je te dis, moi, que les apiculteurs ont un troisième habit, car dans leurs

assemblées ils ne font ni tête de noce ni figure de déterré, on sent que l'abbé du Comité les a absous de tous leurs péchés et qu'ils peuvent endosser leur habit spécial avec fierté, car les coutures en sont solides si les morceaux en sont disparates.

Il y avait tant de fumée dans la salle que j'ai eu de la peine à distinguer cet habit, mais, en enlevant mes besicles, j'ai pourtant reconnu à une épaule les étoiles du Valais, à l'autre les bandes tricolores de Neuchâtel, dans le dos un aigle de Genève, sur un gigot l'ours de Berne, le gilet était rayé de noir et blanc à la fribourgeoise, une jambe était verte, l'autre blanche et j'ai pensé à Vaud, puis à la place du Cœur il y avait un écusson rouge avec une croix blanche ; tout cela formait un bien bel habit et je crois que c'était l'habit de fête des Apiculteurs. Alors, j'ai remis mes besicles et je suis parti content d'avoir encore une fois pu assister à l'assemblée des délégués. C'est entendu, mon plumitif secrétaire, l'année prochaine nous y allons les deux ensemble, où il y a de la place pour un, il y a de la place pour deux.

Je reste bien cordialement

Ton vieux *Barbichon*.

RIGOLADE

L'été dernier, se présente chez un docteur de Morges un jeune maçon Italien, la main emmaillotée ; il sonne et la bonne lui répond.

— Bonjour Mademoiselle, ze voudrais voir Mousieu lé Docteur.

— Entrez Monsieur, le Docteur va venir.

Le Docteur. — Bonjour mon ami, qu'avez-vous ? un accident sans doute.

Le Maçon. — Mousieu lé Docteur, ze viens d'être piqué par un petit zozieau.

Le Docteur riant en lui enlevant son bandage... par un oiseau !

— Mais non mon garçon, ce n'est pas un oiseau.

Le Maçon. — Je vous assure qué uui Mousieu lé Docteur, par un tout petit zozieau comme ça grand (en écartant le pouce de l'index de 2 cm. environ).

Le Docteur. — Voyons, voyons, c'est impossible, nous n'avons pas dans notre pays de si petits oiseaux.

Le Maçon. — Mâ Mousieu lé Docteur, por qué qu'al dirait, si ze l'on pas vu ; il est zaune, noir, on bec dou zailles et..., vous savez, les petits zozieaux qu'al font lé confitoura.

— Ah ! Ah ! j'y suis, fit le Docteur en poussant un éclat de rire, ce n'est pas un oiseau, c'est une abeille.

Le Maçon. — Ah ! uui, uui, oune abelle, zé mé rappelais plus d'ou nom.

X.

COMMUNIQUE

« Le Département fédéral de l'Economie publique,

» En considération de l'introduction dans notre pays de l'acariose
» (maladie de l'île de Wight) par des insectes provenant de l'étranger,
» toute importation d'abeilles, de cire brute (non fondue) et d'essaims
» naturels est interdite à partir du 15 mars 1923, jusqu'à nouvel avis.

» Les mesures prises par notre décision n° 244 du 17 octobre 1921,
» concernant l'importation et le transit des abeilles, sont donc suspen-
» dues momentanément, sauf en ce qui concerne le transit. »

C'est la réponse à la demande qui a été adressée dernièrement au Conseil fédéral par les Sociétés d'apiculture.

L. Forestier.

NOUVELLES DES SECTIONS

Section „ Pied du Chasseral “

Le Comité porte à la connaissance de ses membres que l'assemblée générale d'hiver a fixé pour 1923 les sorties et réunions récréatives avec visites de ruchers comme suit :

1° Le 8 avril, Neuveville, 14 heures, Ruchers M. Didier. — 2° 6 mai, Orvin, 14 heures, Restaurant du Cerf. — 3° 3 juin, Péry, 14 heures, Rucher M. Chausse. — 4° 15 juillet, Plagne, 10 heures, Hôtel du Cerf (Pique-nique). — Vauffelin, 14 heures, Rucher M. Huguelet. — 5° 12 août, Lamboing, 14 heures, Rucher M. Racine. — 6° 23 septembre, Bienne, 14 heures, Restaurant Bellevue (Rucher M. Kull). — 7° 14 octobre, Gléresse, assemblée d'automne au Restaurant Laco.

Les membres suivants sont nommés *contrôleurs de miel* pour cette année, savoir pour : Bienne, M. Perret, suppléant M. Rossel. — Vauffelin, M. Huguelet. — Orvin, M. Auroy, suppl. M. Maire. — La Montagne (Prèles, Lamboing, Diesse, Nods), M. Monnier, inst., suppl. M. Rubli. — Neuveville, M. Graber, suppl. M. Mongin.

Jury : Président, M. Rüfenacht, autres membres : MM. Perret, Huguelet et Hellwig. Ce dernier comme secrétaire.

Sont désignés comme *surveillants de la loque et des ruchers* : Bienne : M. Rossel, suppl. M. Perret. — Vauffelin : M. Huguelet, suppl. M. Evalet. — Orvin : M. Auroy, suppl. M. Meyrat. — La Montagne : (Prèles, Lamboing, Diesse, Nods), M. Chard, suppl. M. Sunier. — Neuveville : M. Graber, suppl. M. Mongin.

Le prix de contrôle de miel reste fixé à 5 centimes par kilo de miel contrôlé. Le fait qu'un ancien président, membre fondateur et membre honoraire de notre section a préféré de faire contrôler son miel par une autre section, plutôt que de payer un tribut à notre caisse cependant bien malade, a trouvé la réprobation générale de l'assemblée.

M. Wartmann, pharmacien à Bienne, membre fondateur de la Section, a été nommé membre honoraire pour services rendus à la Section et à l'apiculture en général.

Il est en outre porté à la connaissance de nos membres qu'il ne sera pas fait d'achat de sucre en commun cette année. Chacun se pourvoira de sucre où bon lui semblera.

C'est avec plaisir aussi qu'il fut porté à la connaissance de l'assemblée que notre sympathique et toujours dévoué président de la Romande, M. A. Mayor, à Novalles, avait été confirmé pour une nouvelle période dans ses délicates et laborieuses fonctions. Tous ceux qui savent avec quelle distinction il a su représenter la Suisse au Congrès international d'apiculture de Marseille ne pourront qu'applaudir des deux mains. A lui nos meilleurs vœux et à la « Romande » un chaleureux « Qu'elle vive ! ».

Le secrétaire.

* * *

Section Jura-Nord.

Assemblée générale dimanche 29 avril 1923, à 13 heures, au Café de l'Industrie, à Fontenais. — Tractanda : 1. Protocole. 2. Rapport du président et du caissier. 3. Rapport du délégué de l'assemblée de Lausanne. 4. Revision des statuts Jura-Nord, et décider si l'on veut les imprimer. 5. Renseignements en vue du concours des ruchers. 6. Imprévu. — De 13 à 14 heures, visite de ruchers. — En évitation de frais, il ne sera pas envoyé de convocation individuelle.

Le Comité.

* * *

Section Gruyère.

Jeudi 12 avril, à 1 heure après-midi à la Salle de l'Hôtel Terminus à Bulle, la Société d'apiculture de la Gruyère, organise avec le précieux concours de M. Mayor, président de la Romande, une conférence apicole dont le sujet sera des plus intéressants.

Tous les apiculteurs disponibles ce jour se feront un devoir de venir écouter le conférencier bien connu qu'est M. Mayor et ne regretteront pas les quelques instants consacrés à entendre parler de nos chères avettes.

Le Comité.

NOUVELLES DES RUCHERS

A. Grobet-Magnenat, Prilly, le 19 mars 1923. — Après une réclusion pour ainsi dire complète dès le milieu d'octobre à fin janvier, nos bestioles purent enfin faire, le 2 février, une sortie de propreté. Le besoin était urgent. Les ruches furent maculées à tel point qu'un lavage fut nécessaire ; jamais je ne vis chose pareille ; il est vrai que les colonies ont hiverné sur de la miellée et n'ont point eu la tranquillité désirable en tout temps. L'hivernage a été normal quant à la mortalité et consommation.

Le 25 décembre 1922 j'eus la surprise de constater, à midi, que toutes les ruches étaient fermées à fond. Le dégât n'a pas été grand car tout était encore tranquille à part un fort essaim qui donnait des signes d'échauffement et a été trouvé passablement affaibli à la première visite. Profitant de la température relativement douce, je clouai toutes les glissoires. Le procédé n'est certes pas à recommander en cette saison mais entre deux maux il fallait choisir le moindre. Le 22 février 1923, apport de pollen. Le 3 mars, trouvé sur un plateau, par-

faitement bien conformé et éclos à terme, un insecte de la grosseur d'un faux-bourdon élevé en cellule d'ouvrière, tenant à la fois de l'abeille et du mâle. La ligne de séparation très nettement marquée se trouve au milieu du corps dans le sens de la longueur et depuis les yeux jusqu'à l'extrémité de l'abdomen, y compris les anneaux de ce dernier qui se différencient, cet insecte présente toutes particularités des deux sexes. En 1912 j'avais déjà trouvé un spécimen semblable, mais ce n'était en somme qu'un petit mâle muni d'une tête d'abeille et d'un aiguillon atrophié.

Le 6 mars, apport de pollen et sortie de jeunes à toutes les colonies. Le 17 mars, rapide visite, malgré la température plutôt basse ; vérification de provisions et couvain, etc., colonies inégales, quelques-unes occupent onze et douze cadres compacts et ont des plaques de couvain de la grandeur d'une paume de main sur trois cadres ; mais la plupart n'ont que six ou huit cadres d'abeilles et du couvain sur un à deux cadres. Couvain operculé et peu d'œufs, presque pas de larves. Provisions abondantes, sauf chez l'essaim qui n'en avait plus que pour deux à trois semaines. Constatation bizarre : une colonie qui s'était renouvelée de reine en août, fort belle jeune reine carniolienne que j'ai vue et observée longuement sur ses cadres de couvain, sans que j'aie pu découvrir la vieille à la disparition de laquelle j'avais conclu, n'a plus été trouvée, mais j'ai revu la vieille à la place. La quantité de couvain n'est pas assez considérable pour être l'œuvre de deux reines et je n'ai pas trouvé à propos de visiter à fond pour m'assurer des faits. On verra à une occasion plus favorable.

Nous aurions grand besoin de quelques beaux jours pour activer la ponte des reines jusqu'ici fort restreinte pour la saison, mais le beau temps semble vouloir de nouveau nous fausser compagnie. Il faut s'armer de patience et... attendre.

QUESTION N° 2

Est-il recommandable, et la chose a-t-elle été essayée, d'hiverner un noyau (nucleus) de colonie, entre deux colonies jumellées au moyen de partitions minces placées de chaque côté d'un seul cadre central, siège du noyau à conserver?

P. Gx.

TARIF DES ANNONCES :

1 page :	Fr. 50.—
1/2 page :	» 25.—
1/4 page :	» 12.50
1/8 page :	» 7.50
1/16 page :	» 4.—

Rabais pour insertions répétées :	
Ordres de Fr. 50 à 100.—	5 %
» » » 100 à 250.—	10 %
» » » 250 à 500.—	15 %
Fr. 500 et plus	20 %

Les annonces sont reçues au Bureau des

ANNONCES-SUISSES S. A., LAUSANNE

Rue Haldimand, 17. — Téléph. 29.21

**Bâle, Berne, Bienne, Frauenfeld, Granges, Lucerne,
Lugano, Schaffhouse, Soleure, St-Gall, Zurich.**

Travail de la cire : Alfred AMIET

apiculteur à Orges, près Yverdon
Fond les vieux rayons, opercules, etc.,
Fr. 1.50 le kg. de cire obtenue. Epure la
cire et gaufre à la presse Rietsche Fr. 1.50
le kg. Travail consciencieux. 23105

L'élevage des reines

est traité dans la « Gazette Apicole de
France » par les Maîtres de l'apiculture
française. Spécimen gratuit. Abonnement
4 fr. par an. S. Henchoz, 14 Chau-
deron, Lausanne. 23118

A VENDRE

chasse-abeilles à 2 issues, fonctionnement
garanti, prix 60 ct. Des milliers d'attes-
tations. Obturateur 20 ct. pièce, s'adres-
ser à M. R. Heyraud, apiculteur à St-
Maurice. 23131

RUCHES D.-B.

Complètes couv. tôle galvanisée. Peintes.
Fr. 38. Cadres 1^{er} choix. Facilité de paye-
ment : On livre à domicile dans le rayon
local. G. Baumgartner, Rue de Lau-
sanne 33, Renens-Gare. 23119

On désire acheter

ESSAIMS

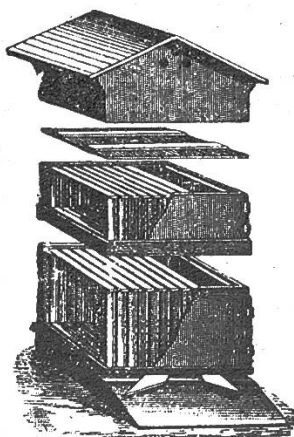
ou ruches en paille peuplées, race Noire
pure de préférence. Adr. offres et prix à
A. Coindet fils Marchissy. 23126

Suis acheteur d'une dizaine

D'ESSAIMS

avec jeunes reines sur cadre D.-B. Even-
tuellement ruches peuplées. Livraison
fin avril. Offres avec prix à Burnens-
Golay, Rue Cécile, Berne. 23127

Téléph. Vandœuvres 55	ÉTABLISSEMENT D'APICULTURE FONDÉ EN 1885	Téléph. Vandœuvres 55
	FABRIQUE DE RUCHES	
	J. Paintard	
	« LES RUCHETTES », près Vandœuvres, GENÈVE.	
	Notre fabrication est une des plus importantes de la Suisse et la seule Maison ne s'occupant que d'apiculture.	
	OUTILLAGE COMPLET POUR APICULTEURS. RUCHERS PAVILLONS (ou ruchers fermés) système PAINTARD obtenant partout le plus grand succès. ENVOI FRANCO DU CATALOGUE 23129	



ODIER & C^{IE}

Quai de l'Isle, 13, Genève

Matériel et Ustensiles pour l'Apiculture
Ruches — Ruchettes et accessoires.
Cire gaufrée.

Outillage complet pour Apiculteur : Extracteurs —
Cérificateurs — Boîtes et Bidons à miel. 23052